



## COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS VERNOIS

COMMISSION VOIRIE du 15 septembre 2009

Présents : Gilles LE ROUX- Jean-François DESMARTIN- Yves LEYNAERT- Jean MANEIN- Jean-Marie NARDOU- Gérard GALLET- Catherine ROULEAU- Jean-Michel VERNEUIL- Gérard EBRARD- Yves MASSOUBRE- Pierre HENNINOT- Jean-Paul MONTORIOL- Michel GRELLETY- Pierre JAUBERTIE- Denis CLAUDE- Sylvie LIEBEAU

### Rapport sur le programme des travaux concernant la voirie

#### **Travaux d'Investissement 2008:**

Ils sont terminés depuis début juillet 2009

#### **Fauchage 2009:**

La « troisième passe » se fera fin septembre et début octobre (débroussaillage)

En 2010 : un essai avec deux passages sera programmé, il est signalé qu'il sera difficile de remodifier le calendrier en cours d'année.

#### **Travaux Investissement 2009 :**

Les gros revêtements sont terminés.

Il reste à réaliser les poutres de rives à Eglise Neuve de Vergt (voie communale de la Pappussonne) (prévu deuxième quinzaine de septembre)

Le virage de Saint Amand de Vergt avec remplacement buse est prévu cette année

Avenant au 1<sup>er</sup> marché voirie 2009 : 15 000€ HT

Deuxième marché voirie 2009 suite à l'obtention d'une DGE sur la totalité des travaux

Total des travaux à faire pour DGE : 360 367,82€ HT

Total travaux réalisés en 2009 : 211 718,80€ HT

Possibilité d'un avenant pour Eglise Neuve : 15 000€ HT

Communes restantes au programme (GRUN, Eglise Neuve et St Paul) : 91 150€ HT

**Total : 317 868,80€**

**En conclusion, il faut prévoir des travaux supplémentaires pour un montant de :  
42 499,02€ HT**

Il est impératif que les travaux soient faits sur les voies qui ont bénéficié de la subvention. Un contrôle de la DDE est effectué lors de la demande de versement du solde.

### **Travaux Investissement 2010 :**

La commune de VERGT propose la réfection de la route de Peyrefond, des Gourcils.

- La 301 : 7.500km, à programmer en totalité pour pouvoir bénéficier de prix intéressants
- La voie des Gourcils : il est nécessaire que la commune entreprenne au préalable les travaux d'aménagements (canalisations des eaux pluviales et bordures) puisque nous sommes en agglomération

La voie des Gourcils sera retenue, si la commune réalise ces aménagements.

La commune de Veyrines demande d'étudier la VIC de la RD (L'Espinasse) vers le Bourg. A ce jour, il semblerait que le revêtement s'arrache par endroit.

Il sera nécessaire d'étudier la réalisation de revêtement monocouche de façon à conserver certaines voies.

La commune de SALON demande la réfection de la voie allant de la Jaumarie (limite avec Vergt) à la limite de Lacropte : coût 1<sup>er</sup> estimation : environ 175 000€ HT

Proposition : Etudier cette voie en 2 tranches sur 2 ans.

**Etude sur la mise en place d'un service technique** performant afin de pouvoir réaliser plus de travaux en régie et de pouvoir aider les communes dans l'entretien de leurs routes

Constatation : si on veut réaliser plus de travaux, il faut que cela coûte moins cher.

Visite : le mardi 29 septembre 2009, une visite aux ateliers techniques de la Communauté de communes de Bergerac Pourpre peut être organisée en compagnie d'élus de la Communauté de Communes Isle et Vern. Pierre JAUBERTIE, Claude DENIS, Gérard EBRARD, Yves MASSOUBRE, Jean MANEIN souhaitent s'y rendre. Rendez vous est pris devant la Communauté de communes à Vergt à 13h20.

Une étude technique (matériel, personnel) sera ensuite réalisée afin que les élus puissent prendre une décision en toute connaissance de cause.

### **Observations diverses :**

Les panneaux d'indications de la « Voirie Communautaire » à mettre en place sont commandés.

Achat de matériel par la communauté de communes à mettre à disposition pour les communes : machine à peinture. Dossier à étudier.

#### **Achat de panneaux :**

Limitation de vitesse : Cette mise en place de signalisation, à ce jour, est à la charge de la commune concernée (demandeur)

Stop, cédez le passage (« signalisation de Police ») au droit de la Voirie d'Intérêt Communautaire est gérée par la Communauté de Communes en collaboration avec la commune concernée.

En ce qui concerne la rédaction des différents arrêtés, le service technique de la communauté de communes peut fournir une aide et des « modèles ».

« Cédez le passage » au Croisement de la Cougerie à Vergt : c'est à la commune de décider d'enlever le cédez le passage, on pourra limiter à 50 toute la courbe et mettre un miroir, si nécessaire (à étudier)

Le 15 septembre 2009  
Le Service Technique  
David BARBIERI